

## DECLARATION (initiale) D'UNE ASSOCIATION (1) (2)

Monsieur le Préfet (ou sous-préfet),

Nous avons l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et de l'article 1<sup>er</sup> de son décret d'application du 16 août 1901, de procéder à la déclaration de l'association dite (3) « ..... », dont le siège est à .....

Cette association a pour objet (5) :

- ✓ .....
- ✓ .....
- ✓ .....

Les personnes chargées de son administration ou de sa direction sont :

M. (nom)....., (prénoms)....., de nationalité....., domicilié(e) à .....  
Exerçant la profession de ....., Président(e) ;

M. (nom)....., (prénoms)..... de nationalité....., domicilié(e) à .....  
Exerçant la profession de ....., Trésorier(e) ;

M. (nom)....., (prénoms)..... de nationalité....., domicilié(e) à .....  
Exerçant la profession de ....., Secrétaire ;

Ci-joint deux exemplaires, dûment approuvés par nos soins, des statuts de l'association.  
Nous vous demandons de bien vouloir nous délivrer récépissé de la présente déclaration.  
Veuillez agréer, Monsieur le préfet (6), l'assurance de notre considération distinguée.

Fait à .....

Le .....

**(Signatures des trois membres du bureau)**

**Président(e)**

**Trésorier(e)**

**Secrétaire**

- 
- (1) Modèle proposé à titre purement indicatif.
  - (2) A établir sur papier libre.
  - (3) Reproduire le texte exact de l'association tel qu'il figure dans les statuts.
  - (4) Préciser l'adresse complète du siège social.
  - (5) Reproduire l'article des statuts relatif à l'objet ou au but de l'association.
  - (6) La déclaration doit être adressée à la Préfecture de Nîmes
  - (7) La déclaration et les statuts y annexés doivent être signés par deux, au moins, des personnes mentionnées sur la liste des dirigeants ou administrateurs de l'association. Mais les autorités chargées de recevoir les déclarations peuvent toujours exiger les signatures des autres personnes inscrites sur cette liste.